

L'UE finance la renaturation de l'Alzette

Dossier de la rédaction de H2o
March 2023

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé un prêt de 9 millions d'euros pour financer la restauration écologique de l'Alzette et de son affluent, la Pâtre, au cœur du Luxembourg. Le projet vise à redonner aux deux rivières leur cours et leurs conditions naturelles d'origine, en améliorant la biodiversité et en offrant des solutions naturelles pour réduire les risques d'inondation. L'opération officielle du Mechanisme de financement du capital naturel (Natural Capital Financing Facility, NCFF), qui fait partie du programme LIFE de l'Union européenne.

Le projet, coordonné par le ministère luxembourgeois de l'environnement, du climat et du développement durable et l'Administration de la gestion de l'eau, fait partie d'un programme plus vaste visant à long terme à renaturer le ruisseau hydrographique de l'Alzette, de la ville de Luxembourg jusqu'à la ville de Mersch. Les travaux de renaturation de la Pâtre font également partie d'un programme écologique de grande envergure de la vallée visant à revitaliser les écosystèmes d'ici et modifiés. Grâce à ce projet, réalisée en plusieurs étapes, les cours d'eau qui sont fortement urbanisés, retrouveront un parcours plus naturel. Au-delà, les berges seront aménagées afin de créer des habitats naturels pour la faune et la flore. La plantation d'une ripisylve et la succession de végétaux sur les berges permettront la création d'un corridor écologique. Grâce à cette renaturation, l'écoulement de l'eau sera plus naturel et sa vitesse sera ralentie limitant le risque de débordement. Il s'agit d'une mesure d'adaptation aux risques du changement climatique basée sur la nature, en améliorant la protection contre les inondations dans la capitale du Grand-Duché et en aval de la ville. Le projet permettra également de reconnecter la Pâtre et l'Alzette avec l'aménagement d'une pente plus douce à leur confluence et l'aménagement d'une passe à poissons. Le programme de renaturation s'appuie sur une étude approfondie de l'évolution naturelle et des développements induits par l'humain dans la vallée de l'Alzette, et il est mené en étroite collaboration avec les autorités locales. Les sections sur lesquelles une renaturation a déjà eu lieu voient déjà un retour d'habitats et d'espèces, comme le castor.

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme LIFE de l'Union européenne. Ce mécanisme soutient des projets consacrés à la biodiversité et/ou à l'adaptation au changement climatique basée sur la nature. Il a permis de financer plusieurs programmes de restauration de rivières dans différents États membres de l'UE, dont ce dernier au Luxembourg. Le NCFF n'est plus ouvert à de nouveaux projets, les futurs projets devront s'inscrire dans le cadre d'InvestEU. La BEI continuera d'offrir un soutien consultatif spécifique pour ces projets, par l'intermédiaire d'InvestEU Advisory.

BEI